

FRANCE CONSEILS PATRIMOINE SARL

DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION



2, impasse du
vieux Chateau
69740 GENAS
France

TÉLÉPHONE 06 70 57 27 60
E-MAIL bjosserand@capstant.fr
SITE WEB

FRANCE CONSEILS PATRIMOINE

SARL au capital de 3.000 €, immatriculée au RCS de LYON sous le n° 828 857 425

ORIAS N° 17 004 376 www.orias.fr – ANACOFI CIF (Conseiller en Investissement Financier) N° E008869
N° de TVA intracommunautaire FR 82 828 857 425

PRÉSENTATION DE FRANCE CONSEILS PATRIMOINE SARL

Dénomination sociale : **FRANCE CONSEILS PATRIMOINE SARL**

Adresse siège social : 2, impasse du vieux Château 69740 GENAS

Siret : 828 857 425 00015- RCS Lyon

Forme juridique : SARL

Capital social : 3 000€

Téléphone 04 78 90 90 59 – 06 70 57 27 60

Email : bjosserand@hotmail.fr

Créée en 2017, **FRANCE CONSEILS PATRIMOINE SARL**, par Bernard JOSSERAND est une société de « Conseil en Stratégie Patrimoniale » expérimentées et reconnues ; apportent compétence et expérience dans les domaines financier, économique, immobilier, fiscal et juridique ; s'appuie sur l'expérience acquise durant près de 10ans.

Notre vocation est d'accompagner les particuliers et les professionnels dans leur projet de :

- création,
- d'organisation,
- de développement
- de transmission
- d'optimisation de leur patrimoine en concordance avec leurs objectifs.

Membre fondateur du **GIE CAPSTANT**, il a été constitué pour vous assurer :

- ✓ Une continuité d'exercice et le suivi
- ✓ Le bénéfice de compétences élargies et complémentaires
- ✓ Une veille fiscale et juridique
- ✓ Une communication pro-active

Tout en conservant notre indépendance

FRANCE CONSEILS PATRIMOINE SARL s'appuie sur des partenaires représentant le tissu économique local (experts avocat, notaires, banques, experts comptables, promoteurs, entreprises et institutionnels notamment), et apporte un conseil éclairé en investissement financier (par exemple via assurance-Vie, PEA, Contrat de capitalisation, Perp, PEE etc..) ou en immobilier (par exemple en location nue ou en meublée, neuf ou ancien, direct ou en fonds d'investissement, SCPI, OPCI etc.).



2, impasse du
vieux Chateau
69740 GENAS
France

TÉLÉPHONE 06 70 57 27 60
E-MAIL bjosserand@capstant.fr
SITE WEB www.capstant.fr

Dans le cadre de son activité, **FRANCE CONSEILS PATRIMOINE SARL** peut être amené à intervenir en tant que CIF (Conseil en Investissement Financier) et s'engage à fournir la présente fiche d'information à tout client potentiel et à lui expliciter.

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE
--

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 17004676 (<https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

- **CIF**

(Conseiller en Investissements Financiers) enregistré auprès d'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF) sous le n° E008869, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org;

Je suis susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF.

- **COURTIER D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE :**

Catégorie : COURTIER - Type d'intermédiaire : B - art L520 III 1^{er} du code des assurances, n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler avec une ou plusieurs compagnies d'assurance, et pouvant notamment présenter les opérations d'assurance ou de capitalisations des établissements mentionnés à la rubrique « fournisseurs ».

Etablissement(s) d'assurances représentant plus de 33% du chiffre d'affaires en intermédiation en n-1 : NEANT

Etablissement(s) d'assurances avec lesquels il existe un lien financier (détention d'une participation directe ou indirecte > 10% des droits de vote ou du capital du cabinet) : NEANT

- **TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FONDS DE COMMERCE**

FRANCE CONSEILS PATRIMOINE SARL est titulaire de la carte de « transaction sur immeuble et fonds de commerce » Carte professionnelle n° **CPI 6901 2019 000 041 281** (non détention de fonds) délivrée par la CCI de Lyon.

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de

ANACOFI CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Souscrites auprès de : ZURICH INSURANCE PLC – 112 avenue de Wagram 75017 PARIS

Numéros de polices : 7400026945 –

Pour des montants suivants :

	CGP	CIF	COURTIER ASS	IMMO
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	2 000 000€ par année et par sinistre	1 000 000€ par année et par sinistre	2 500 000€ par année et par sinistre	1 000 000€ par année et par sinistre
MONTANT DES GARANTIES FINANCIERES	N/A	N/A	115 000€ par année	110 000€ par année et par sinistre

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de ANACOFI CIF disponible au siège de **FRANCE CONSEILS PATRIMOINE SARL** ou sur www.anacofi.asso.fr

PRINCIPAUX PARTENAIRES, COMPAGNIES, ETABLISSEMENTS DE CREDIT, ENTREPRISES D'ASSURANCE ET AUTRES FOURNISSEURS

Nom	Nature	Mode de rémunération	Type d'accord
April – MMA – ORADEA VIE -	Compagnies d'assurance	Commissions	Convention de distribution
HORIZON AM – MONTBLEU FINANCE	Société de Gestion	Commissions	Convention de distribution
PRIMONIAL - AGEAS	Plateforme financière et immobilier	Commissions	Convention de distribution
ERES	Plateforme financière	Commissions	Convention de distribution



2, impasse du vieux Chateau
69740 GENAS
France

TÉLÉPHONE 06 70 57 27 60
E-MAIL bjosserand@capstant.fr
SITE WEB www.capstant.fr

BOUYGUES- COGEDIM – ICADE – VINCI -	Promoteur	Commissions	Mandat de commercialisation
CGPE	GROUPEMENT	COMMISSIONS	Convention de partenariat
CAPSTANT	GIE	Sans objet	Partage de moyen

La liste complète des autres compagnies vous sera communiquée sur simple demande.

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

Vous êtes informé que lorsque la prestation de conseil en investissements financiers sera suivie d'une prestation d'intermédiation sur des produits financiers, votre conseiller est rémunéré par la totalité des frais de souscription non acquis aux OPC déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produits, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion pouvant aller jusqu'à 50 % maximum de ceux-ci, qu'ils s'agissent d'OPC obligataires, monétaires ou investis en actions.

Au titre de l'accompagnement du client, conformément aux dispositions de l'article **325-6 alinéa 2 du Régime** Général de l'AMF, "vous êtes clairement informé de l'existence, de la nature et du montant de la rémunération de la commission ou de l'avantage, ou lorsque ce montant ne peut être établi, de son mode de calcul. Cette information est fournie de manière complète, exacte et compréhensible avant que la prestation de conseil ne soit fournie. Le conseiller en investissement financier peut divulguer les conditions principales des accords en matière de rémunération, de commissions et d'avantages non monétaires sous une forme résumée, sous réserve qu'il s'engage à fournir des précisions supplémentaires à la demande du client et qu'il respecte son engagement. "

Vous êtes informés que des honoraires ou des frais peuvent être demandés, de manière distincte et différente, pour des prestations particulières, en fonction du degré de complexité du dossier et de la charge de travail en découlant, ou lors de la mise en place d'abonnement proposé.

Une lettre de mission définira le mode et le niveau de rémunération ainsi que le niveau des frais et honoraires qui seront facturés, sur la base ci-dessous :

*dans un rayon de déplacement d'une heure de route



2, impasse du
vieux Chateau
69740 GENAS
France

TÉLÉPHONE 06 70 57 27 60
E-MAIL bjosserand@capstant.fr
SITE WEB www.capstant.fr

PRESTATIONS	HT	TTC (20%)
Tarif horaire de base – consultation Particulier <ul style="list-style-type: none"> - Conseil et gestion du patrimoine - Accompagnement « service » personnalisé 	250 €	300 €
Tarif horaire de base – consultation Entreprise <ul style="list-style-type: none"> - Conseil et gestion du portefeuille - Accompagnement « service » personnalisé 	350 €	440 €
Audit patrimonial	1 600 €	1 920 €
Audit des placements en place <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de risque - Analyse comportement - Analyse de strate obligatoire (rating,duration, Yield) - Analyse de la structure des frais 	1 200 €	1 440 €
Préconisations <ul style="list-style-type: none"> - Sur les placements - Sur les intermédiaires (benchmark) 	800 €	960 €
Recherche de tout bien immobilier <ul style="list-style-type: none"> - Collecte de critères de recherche de bien - Proposition des biens au client / choix final - Mandat de recherche 	2 750 €	3 300 €
Abonnement pack « Prémium » sur le suivi de patrimoine et produits financiers <ul style="list-style-type: none"> - Rapport du portefeuille trimestriel - Analyse marché - Arbitrage - Bilan patrimonial annuel - Rdv domicile* / bureau : 1 x trimestre mini - Assistance téléphonique / Agrégateur de comptes 		250 € / trimestre 90€ / mensuel (prix net)
Abonnement pack « classique » sur le suivi de patrimoine et produits financiers <ul style="list-style-type: none"> - Rapport du portefeuille semestriel - Arbitrage - Bilan patrimonial annuel - Rdv bureau : 2 x an 		120 € / trimestre 45€ / mensuel (prix net)
Au forfait : Sous forme d'une commission sur l'encours supervisé. Dans ce cas précis, le conseiller rétrocèdera à son client sur sa facture toutes les commissions éventuellement perçues auprès d'intermédiaires dans le cadre de la mission, à hauteur du montant facturable au client prévu par la lettre de mission.		0.40 %

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par votre conseiller ou l'assistante administrative pour l'activité de gestion de patrimoine, de proposition de solutions en fonction de vos objectifs et de votre profil investisseur ainsi que pour l'envoi de présentation et d'invitation. Elles sont conservées pendant la durée de la relation et sont destinées à votre conseiller.

Conformément à la loi « informatiques et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Bernard Josserand 39 rue Rachais 69007 LYON, notre chargé du droit d'accès.

INFORMATIQUE ET LIBERTES

Dans le cadre de nos services, nous serons amenés à accéder et/ou manipuler des données à caractère personnel au sens de la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. A ce titre nous nous engageons à respecter, à l'occasion de la collecte et du traitement des données dont nous sommes responsables au regard du cadre légal et/ou réglementaire applicable, l'ensemble des obligations légales et/ou réglementaires qui nous sommes applicables en cette qualité, en particulier :

- (i) la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée ;
- (ii) le Règlement européen 2016/679 (« Règlement Général sur la Protection des données ») à compter du 25 mai 2018 ;
- (iii) toutes réglementations européennes en vigueur et recommandations de toute autorité publique indépendante.

Vous disposez également d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes aux données qui le concernent, et pouvez exercer ces droits en adressant un courrier accompagné d'une copie d'un document d'identité portant sa signature : à FRANCE CONSEILS PATRIMOINE SARL dont l'adresse du siège social figure en première page.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS (ARTICLE 325-12-1 DU RGAMF ET INSTRUCTION AMF N° 2012-07 DU 13/07/2012-MAJ 24/04/2013)

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier recommandé avec accusé de réception : FRANCE CONSEILS PATRIMOINE SARL, B. JOSSERAND 2, impasse du vieux Château 69740 GENAS

ou par mail : bjosserand@hotmail.fr

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :



2, impasse du
vieux Château
69740 GENAS
France

TÉLÉPHONE 06 70 57 27 60
E-MAIL bjosserand@capstant.fr
SITE WEB www.capstant.fr

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;

- Deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Si le traitement de la réclamation par votre conseiller ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez saisir un médiateur indépendant :

- Médiateur de l'Association ANACOFI 92 Rue d'Amsterdam 75009 Paris
- Médiateur de l'AMF : Mme Marielle Cohen-Branche - Autorité des marchés financiers, 17, place de la Bourse, 75 082 Paris cedex 02 <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html?>
- Médiateur de l'Association ANACOFI Assurance : la Médiation de l'assurance TSA 50110/75441 Paris cedex 09 <http://www.mediation-assurance.org>
- Médiateur de l'association ANACOFI Immobilier : Médiation de la consommation - ANM Conso – 62 rue Tiquetonne – 75002 PARIS www.anm-conso.com/anacofi-immo
En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client.

Fait le / /2020. à

Le client ou les clients	Le conseiller
Nom :	Nom JOSSERAND
Prénom :	Prénom Bernard
Signatures	Signature